

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2024**

N° 2024-065

L'an deux mil VINGT QUATRE, le TREIZE du mois de SEPTEMBRE, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

04/09/2024

Date d’Affichage :

04/09/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe HERITIER, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD

Absent excusé : Madame Catherine CORNILLOT

Monsieur Daniel GUEROUT

Pouvoir : Madame Catherine CORNILLOT à Monsieur Philippe BOSQUET

Monsieur Daniel GUEROUT à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : ZONES D’ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15 ;

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confirment à l'unanimité qu'il n'existe aucune zone qui puisse être identifiée comme zone d'accélération sur le territoire de la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire

